



L'ACTUALITÉ

RETOUR SUR LES FAITS MARQUANTS DE L'ÉTÉ

Projets de loi, fiscalité locale, agenda social des partenaires sociaux, plans gouvernementaux.... Nous vous proposons un retour sur les principales annonces de l'été.



Les partenaires sociaux se préparent à renégocier la convention d'assurance chômage qu'ils ont déjà négociée en 2017

Tout le monde ne s'arrête pas de travailler en juillet ou en août.... Les parlementaires, notamment, continuent à œuvrer. Et cet été, ils ont poursuivi leurs travaux sur le projet de loi Elan (dont les dispositions ont conduit un collectif mené par les architectes à défilé dans les rues pour dénoncer le texte qu'ils jugent trop avantageux pour les grands opérateurs) qui sera examiné en CMP le 12 septembre.

Les parlementaires ont également continué l'examen du projet de loi « Avenir professionnel ». En commission mixte paritaire, ils ont tenté d'aboutir à un accord. En vain. Les députés et sénateurs de la CMP ont justifié cet échec par l'attitude de l'exécutif, le Chef de l'Etat ayant annoncé devant le congrès le 9 juillet sa volonté de voir les partenaires sociaux renégocier la convention d'assurance-chômage. Finalement, le texte a été définitivement adopté le 1^{er} août dans sa version validée par les députés.

Ce point a bien évidemment été abordé lors du sommet social exceptionnel du 17 juillet au cours duquel le Président de la République a montré aux partenaires sociaux sa volonté de construire avec eux la feuille de route sociale à venir.

La renégociation de la convention d'assurance-chômage a donné lieu cette semaine à des réunions bilatérales avec le Premier ministre, la Ministre du Travail et la Ministre de la santé. Au menu de ces rencontres : la question des contrats courts sur laquelle les branches (comme le bâtiment) ont déjà commencé à travailler, mais aussi la prévention et la santé au travail, les arrêts maladie, et les futures grandes réformes sociales. Cette concertation s'est ouverte cette

semaine et devrait être suivie très rapidement d'une lettre de cadrage.

Autre point fort de l'été : la fiscalité locale et les difficiles discussions entre les Collectivités et l'Etat à l'occasion, notamment, de la Conférence nationale des territoires, boycottée par les trois principales associations représentants les maires (AMF), les départements (ADF) et les régions (ARF). Au cœur de leur méfiance vis-à-vis de l'exécutif : le poids des dépenses sociales et le désengagement de l'Etat. Mais au-delà de ces points de crispation, c'est bien de l'ensemble de la fiscalité locale dont il s'agit et qui devrait faire l'objet d'une remise à plat.

On notera par ailleurs que s'est tenue pour la première fois cet été le Conseil de l'innovation dont la mission est de définir les priorités du fonds pour l'innovation et l'industrie doté de 10 milliards d'euros.

Pour sa part, la CAPEB s'est associée à une lettre commune signée par 13 organisations à l'attention des ministres Mézard et Hulot pour leur faire part des propositions de la filière en vue de contribuer à la réussite et à l'efficacité du Plan de rénovation énergétique des bâtiments.

D'autres chantiers fondamentaux se profilent : le projet de loi PACTE qui aura de fortes incidences sur les entreprises et notamment les plus petites d'entre elles, mais aussi le projet de loi réformant à nouveau les retraites, celui sur la dépendance, et bien sûr le projet de loi de finances pour 2019, pour ne citer que les plus importants.

Bonne rentrée à toutes et à tous !



ÉCONOMIE

→ UN PROGRAMME POUR DÉVELOPPER L'INNOVATION TECHNIQUE DANS LA RÉNOVATION

La CAPEB et 12 autres organisations professionnelles du bâtiment ont signé un courrier commun au Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire et au Ministre de la Cohésion des Territoires, pour leur proposer un programme global au titre de l'Appel à Programmes CEE 2018.

Les propositions de la filière s'inscrivent dans le cadre de la 3^{ème} thématique de cet « Appel à Programmes » qui porte sur le développement de l'innovation technique pour la rénovation des bâtiments». Ces propositions ont été examinées par le Conseil Supérieur de la Construction et l'Efficacité Énergétique qui les a soutenues.

Le programme de la filière vise, en premier lieu, à conduire des actions efficaces pour massifier la rénovation du parc de logements et du tertiaire, et à générer d'importantes économies d'énergie en contribuant à la montée en puissance des énergies renouvelables et des solutions décarbonées.

Ce programme préconise également de promouvoir des usages intelligents et des comportements responsables, par le développement et la fourniture d'objets, d'équipements, d'outils et de services intelligents.

Il propose par ailleurs de renforcer la culture du résultat afin de donner confiance aux propriétaires et occupants en fournissant des éléments permettant de mesurer les résultats de performances suite aux travaux de rénovation.

Le troisième axe de ce programme filière a pour objectif de favoriser le développement du digital et du numérique dans le domaine de la performance énergétique et de la qualité des ouvrages comme des usages, depuis le diagnostic jusqu'à l'exploitation d'un ouvrage. Il s'agira également de développer des process innovants pour réduire les surcoûts liés à la présence des matériaux dangereux pour la santé (comme l'amiante ou le plomb par exemple).

Enfin, la filière propose plusieurs solutions pour favoriser la massification de la rénovation énergétique. Il s'agit là d'optimiser les travaux et de mutualiser la production d'énergie avec le souci de privilégier les solutions les plus décarbonées et les ENR.

La filière attend maintenant la réponse des deux ministères sur ces propositions.



COMMUNICATION

→ CAMPAGNE DE COMMUNICATION ABCD : PRÉPAREZ-VOUS !

La campagne de communication décidée en assemblée générale commencera début octobre.

Pour que le Réseau soit bien préparé à relayer cette campagne et à rebondir sur son impact, c'est-à-dire à accueillir les prospects comme il se doit, deux réunions sont programmées : le 12 septembre après-midi, après leur réunion habituelle, les Secrétaires généraux seront rejoints par leurs Présidents pour découvrir tous les détails de la campagne.

Le lendemain, les Secrétaires généraux qui le souhaitent, et tous les chargés de communication et de développement ainsi que tous ceux qui seront en contacts avec les prospects, sont invités à participer à un training commercial.

Ces deux réunions sont essentielles pour que l'ensemble du Réseau soit bien informé et prêt à agir. Notez bien ces deux dates dans vos agendas ! Et pour toutes précisions sur le lancement de la campagne et sur ces deux réunions, rendez-vous sur ARTUR.

🔍 En savoir plus sur **ARTUR**

LOBBYING



→ LA COMMISSION DES FINANCES DE L'ASSEMBLÉE MET EN CAUSE LA TRANSPARENCE DE BERCY

C'est un rapport qui a suscité quelques émois dans les rangs gouvernementaux. Le député de la majorité Joël Giraud, rapporteur du budget, a établi le rapport annuel sur l'application et l'évaluation des dispositions fiscales et n'y est pas allé par quatre chemins. Sans doute aurait-il été moins dur s'il avait pu obtenir facilement les réponses aux questions qu'il a posées aux fonctionnaires de Bercy. Ces derniers étant restés silencieux, le député a dû user de ses pouvoirs spéciaux pour réaliser un contrôle sur pièces et sur place.... Et que n'a-t-il découvert !

Le député des Hautes-Alpes s'émeut de constater que, contrairement à ses promesses, le Gouvernement n'a pas modéré la hausse de la CSG pour les ménages situés juste au-dessus du seuil fiscal d'exonération.

Il déplore par ailleurs que le dispositif Pinel, qui coûtera 6,9 milliards à l'Etat entre 2018 et 2035 ne soit pas du tout évalué si bien que personne ne sait si cette disposition répond à son objectif, c'est-à-dire produire plus de logements locatifs en octroyant une réduction d'impôt aux propriétaires de logements neufs ou réhabilités.

Il constate également que la suppression de la taxe d'habitation, qui devait compenser la hausse de la CSG ne sera effective qu'en 2020.

En attendant, le député observe que 6,4 millions de foyers seront perdants contre seulement 600 000 ménages gagnants !

Conséquence de ce rapport : la confiance ne règne pas ! Ainsi, pour expertiser le budget 2019, les députés ont décidé de diligenter 6 études auprès de 4 centres de recherche autonomes et indépendants de Bercy.

Ces études porteront sur l'impact du remplacement du CICE par une baisse des cotisations des employeurs, sur l'efficacité de la prime d'activité, sur la répartition géographique et sectorielle de l'impôt sur les sociétés, ainsi que sur ... l'impact des taux réduits de TVA. Il va de soi que nous suivrons de très près la réalisation de ces études !

SOCIAL



→ LES PARTENAIRES SOCIAUX PRÊTS À TRAVAILLER SUR UN AGENDA SOCIAL CHARGÉ

Courroucés d'être délaissés et de voir leur rôle nié par l'exécutif depuis son installation (le projet de loi « Avenir professionnel » ayant rudement accentué ce sentiment), les partenaires sociaux sont allés plutôt méfiants au rendez-vous que le Président de la République leur a donné le 17 juillet dernier. Ils en sont sortis plutôt rassurés, même si, globalement, tous « attendent de voir ».

Bien évidemment, ils n'ont pas été très satisfaits de se voir sollicités pour rouvrir une négociation qu'ils ont conclue il y a quelques mois seulement et, qui plus est, de devoir négocier à nouveau sur LE point d'achoppement entre le patronat et les organisations de salariés : les contrats courts et le fameux bonus-malus pour sanctionner l'abus de ces contrats, alors que les branches ont commencé à s'emparer du sujet.

Mais l'agenda social sera bien plus lourd puisque le Chef de l'Etat a demandé aux partenaires sociaux d'y inclure les questions de santé et de sécurité au travail. Pénibilité, le retour ? Apparemment pas. Le sujet est vaste et, de ce fait, il est perçu de manière très différente d'une organisation à l'autre. Ainsi, certaines organisations de salariés évoquent la « qualité de vie au travail » quand la CGT parle de « souffrance au travail » et que le Medef et la CPME ne voient que la gouvernance du dispositif. Mais en matière de prévention, la CAPEB a une antériorité et une détermination que tous n'ont pas et qu'elle pourra mettre en avant lors de ces discussions, y compris sur le plan interprofessionnel, au titre de l'U2P.

Se profilent également à l'horizon la réforme des retraites et celles de la dépendance, la pauvreté, l'hôpital... autant de sujets sur lesquels les partenaires sociaux voudront nécessairement apporter avis et propositions.

LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE



DE NOMBREUX ÉCHANGES AVEC LA PRESSE ET LES CABINETS MINISTÉRIELS

Le mois d'août n'a pas été de tout repos pour le Président de la CAPEB qui a enchaîné les rendez-vous et les échanges, essentiellement avec la presse et le Gouvernement. Un échange avec le Président du syndicat des agents immobiliers a ouvert l'agenda du mois, suivi aussitôt par un entretien avec la ministre du travail, Muriel Pénicaud, et son directeur de cabinet Antoine Foucher. Il s'agissait, après le sommet social entre les partenaires sociaux et Emmanuel Macron, de préparer les entretiens qui se déroulent cette semaine avec le Premier ministre. Patrick Liébus a également rencontré Jacques Mézard, le Ministre de la Cohésion des territoires, pour le sensibiliser à l'intérêt d'instaurer une obligation d'étude de sol avant toute construction. La CAPEB, en effet, défend cette idée depuis des années, idée qu'elle entend pousser une nouvelle fois, avec le soutien du Ministre, lors de la CMP qui tentera d'accorder les violons des sénateurs et des députés sur le projet de loi Elan la semaine prochaine.

L'EMPLOI ET LES MIGRANTS AU CŒUR DES RÉDACTIONS

La presse a beaucoup sollicité la CAPEB le mois dernier. Ainsi, le Président Liébus a été interviewé par Le Parisien puis participé à un direct sur RMC répondant aux questions des auditeurs sur l'emploi des migrants dans les entreprises. Les difficultés de recrutement des entreprises a également été le sujet de l'interview du Président Liébus dans les Echos. Le Président a rappelé, à cette occasion, que le manque de main-d'œuvre est dommageable pour l'activité des entreprises et leur capacité à se développer. Il a également déploré qu'un nombre croissant d'entreprises décide de recourir au travail détaché alors qu'il y a plus de 3 millions et demi de chômeurs en France. Le Président de la CAPEB est par ailleurs intervenu sur France Inter pour réagir à la

chute des ventes dans la construction neuve, une occasion mise à profit par Patrick Liébus pour rappeler l'état du marché de la rénovation et la nécessité de maintenir les taux réduits de TVA.

LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE : FEUILLETON DE L'ÉTÉ

Le Président de la CAPEB a été sollicité par Le Figaro pour réagir à l'annonce du Gouvernement visant à exonérer les petites entreprises de la collecte de l'impôt à la source en utilisant le dispositif du Tese. Le Président Liébus a sollicité un rendez-vous avec Gérald Darmanin pour connaître les détails de cette idée. Ce rendez-vous a pu avoir lieu le 23 août par téléphone. A cette occasion, Patrick Liébus a rappelé que le Tese ne fonctionne pas (45 000 entreprises seulement l'utilisent) et que les chefs d'entreprise souhaitent garder la maîtrise des fiches de paie de leurs salariés. Il a également souligné que si les Urssaf sont en capacité de gérer le prélèvement à la source via le Tese, elles doivent aussi pouvoir le faire sans pour autant gérer la totalité des paies. Le Président de la CAPEB a invité le Ministre Darmanin, qui l'a accepté, à expliquer sa proposition devant le bureau de l'U2P, début septembre.



LA PRÉPARATION DES RÉFORMES SOCIALES À VENIR

Le Président Liébus représentait l'U2P cette semaine dans les rendez-vous sociaux de la rentrée. Mardi, il a rencontré le directeur de cabinet de la ministre du travail à propos de l'assurance-chômage. Il s'agissait de poser un diagnostic avant l'entretien qui a eu lieu jeudi avec le Premier ministre, la ministre de la santé et celle du travail. Et c'est encore sur ce sujet que le Président Liébus devait terminer sa semaine en participant au groupe paritaire sur l'assurance-chômage qui se réunissait vendredi au Medef.

RÉSEAU

→ PRÉSIDENTENCE RENOUVELÉE POUR LA HAUTE-SAÛNE

Le nouveau Conseil d'administration de la CAPEB de Haute-Saône a renouvelé sa confiance au Président sortant Didier Menigoz pour un second mandat de 3 ans.

→ UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LE TERRITOIRE DE BELFORT

Francis Voelin a été élu à la présidence de la CAPEB du Territoire de Belfort pour 3 ans. Il succède à Antonio Cabete qui était arrivé au terme de ses trois mandats successifs.

→ CHANGEMENT DE PRÉSIDENT DANS LE GRAND EST

Le Conseil d'administration de la CAPEB Grand Est a élu Maurice Karotsch à la présidence de l'union régionale. Il succède ainsi à Jean-Louis Mouton.

Crédit photo : CAPEB / iStockPhoto © 2018



CONFÉDÉRATION DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ENTREPRISES DU BÂTIMENT
2, rue Béranger - 75140 Paris Cedex 03 - Tél. : 01 53 60 50 00
e-mail : capeb@capeb.fr

Pour tout complément d'information,
rendez-vous dans votre espace adhérent sur
www.capeb.fr
qui vous permettra d'accéder à

ARTUR